kabubu
L'AMITIÉ PAR LE SPORT

MESURE D'IMPACT
PROGRAMME ARBITRE

Un programme soutenu par

FFF

GÉNÉRATION 2018



SOMMAIRE

Introduction 3

Méthodologie 4

Profil des participant·es 5

Attentes et motivations 8

Compétences développées 11

Rapport à l'arbitrage 17

Freins et difficultés 20

Conclusion 24

FFF

kabubu L'AMITIÉ PAR LE SPORT

GÉNÉRATION 2018

INTRODUCTION

Contexte du programme Arbitre

Le programme Arbitre est **né d'un double constat** : d'un côté, les clubs de football amateurs sont régulièrement en **déficit d'arbitres**, de l'autre les participant·es de l'association Kabubu manifestent l'envie et le besoin de créer du lien social, **découvrir de nouvelles opportunités et se former dans le milieu du sport.**

C'est ainsi que nous avons créé en février 2022 un programme d'accompagnement aux Formations Initiales à l'Arbitrage (FIA) dispensées par les districts de Paris, Lyon (Rhône) et du Grand-Est.

Tout au long du programme, **Kabubu accompagne les futurs arbitres dans la levée de tous les freins éventuels** : présentation de la formation, sélection des candidat.e.s en fonction de la motivation, gestion des inscriptions et des dossiers administratifs, prise en charge des frais financiers, accompagnement à la formation, recherche de clubs.

Les **sessions de formation durent quatre jours** durant lesquels les participant·es sont initié·es sur les aspects théoriques avec l'apprentissage des lois du jeu et du rôle de l'arbitre, puis pratiques avec des exercices sur le terrain (gestion du sifflet, des cartons, du positionnement en match...).

À la fin de la formation, les participant.e.s sont soumi·ses à deux tests : un premier théorique sous la forme de QCM, et s'ils l'obtiennent, un second pratique qui consiste à arbitrer un match sous la supervision d'un observateur. Si ce dernier apporte satisfaction, **l'apprenant·es peut ensuite rejoindre un club et commencer à exercer.**

Après avoir constaté l'impact de l'arbitrage sur le parcours de plusieurs de nos participant·es, nous avons mené une évaluation qualitative afin de mesurer celui-ci.

MÉTHODOLOGIE

Pour la mesure d'impact

Pour mener à bien cette mesure d'impact, la première étape a été de créer une grille d'entretien, rédigée avec le soutien de Julien PUECH, docteur en sociologie du sport, spécialiste des migrations.

Treize participant·es ont été ensuite contacté·es pour des entretiens téléphoniques ou physiques, selon leurs disponibilités. **L'anonymat des répondant·es est respecté cette analyse.**

Nous avons fait le choix de n'interroger que des participant·es ayant réussi leur formation, afin de comprendre les facteurs ayant permis de s'engager durablement dans l'arbitrage. Les arbitres participant·es à l'étude sont **issu·es des trois territoires sur lesquels Kabubu a déployé ce programme :** Paris, Lyon et Strasbourg.

Les échanges ont suivi plusieurs thématiques :

- la socialisation familiale et sportive : les premiers pas dans le sport
- le parcours migratoire et la vie en France : ce sujet était abordé avec délicatesse et de manière facultative pour ne pas gêner le·a participant·e.
- le rapport au sport ainsi que le parcours chez Kabubu
- la formation à l'arbitrage : les motivations à se former, l'expérience vécue, la relation avec les encadrant·es et les participant·es
- la situation actuelle de l'arbitre ainsi que ses futurs projets

La fin de l'entretien était un temps dédié laissant la liberté à l'arbitre d'ajouter des remarques ou de poser des questions.



PROFIL DES PARTICIPANT·ES

Les participant·es au programme Arbitre présentent des profils **relativement homogènes** sur certains aspects, tout en conservant une diversité de parcours.

Majoritairement **originaires de pays d'Afrique subsaharienne, d'Afrique du Nord ou du Moyen-Orient)** les participant·es interrogé.e.s ont pour la plupart connu un parcours d'exil et leur **arrivée en France est relativement récente** pour une partie d'entre eux (moins de dix ans).

Les participant·es sont principalement des **jeunes adultes, avec une tranche d'âge majoritaire située entre 20 et 35 ans**, bien que certains profils plus âgés soient également présents (jusqu'à plus de 50 ans).

Cette diversité générationnelle peut influencer les attentes vis-à-vis de la formation, notamment en termes de projection professionnelle ou d'engagement dans l'arbitrage.

La majorité des participants sont des hommes, cela peut s'expliquer par le fait que le football soit un sport majoritairement pratiqué par des hommes aujourd'hui, mais aussi par des **contraintes sociales pouvant peser sur les femmes,** comme nous pourrons le voir plus tard.

Cependant, leurs trajectoires sont marquées par une forte hétérogénéité. Certains participant.e.s disposent d'un **niveau de qualification élevé (études supérieures, expérience dans des domaines qualifiés)**, tandis que d'autres ont connu des parcours scolaires interrompus ou fragmentés.

Sur le plan professionnel, on constate de nouveau une relative hétérogénéité. Certains sont encore en études, d'autres en recherche d'emploi ou dans des emplois précaires, quand certains possèdent un CDI. Cette hétérogénéité des situations peut aussi impacter le rapport à la formation d'arbitrage.

Pour certains, la formation s'inscrit dans une logique de valorisation du parcours (notamment via le CV), tandis que pour d'autres elle constitue avant tout une activité structurante dans un contexte d'inactivité.

Un point commun majeur réside dans un fort ancrage dans la pratique sportive, et plus particulièrement dans le football. **La quasi-totalité des participant.e.s pratique le football depuis l'enfance (pratique informelle, école, club parfois de haut niveau)**. Tous·tes ont un lien fort avec le sport et notamment le football. Certain.e.s disposent d'une expérience significative dans ce secteur avec des expériences d'éducateur, de professeur de sport ou d'engagement bénévole dans une association sportive.

Concernant l'arbitrage, le rapport initial est plus modéré. Si certains ont déjà un peu expérimenté l'arbitrage de façon informelle, seul·e un·e participant·e avait déjà suivi une formation d'arbitre dans son pays d'origine.

Le niveau de maîtrise du français est très variable. Certain·es participant·es possèdent une bonne aisance à l'oral et à l'écrit, tandis que d'autres sont en cours d'apprentissage, ce qui peut constituer un frein dans certaines situations (notamment en arbitrage). Au-delà de la langue, **les participant·es sont engagé·es dans des situations socio-professionnelles contrastées.**

La formation s'inscrit souvent dans un ensemble plus large de démarches comme le développement d'un réseau social ou l'apprentissage de codes culturels.

Les conditions de vie des participant.e.s sont souvent marquées par une relative instabilité ou précarité. **Certains doivent faire face à l'isolement et l'absence de famille en France, d'autres ont des responsabilités familiales, ou des contraintes administratives**. Ces éléments peuvent directement influencer leur disponibilité et leur capacité à s'investir durablement dans l'arbitrage.

Dans l'ensemble, le programme s'adresse à un public caractérisé par une **forte appétence pour le sport et notamment le football**, par des parcours de vie marqués par des ruptures, des conditions socio-professionnelles souvent précaires mais également une capacité d'engagement et une motivation importantes. Cette combinaison de fragilités et de ressources explique à la fois le potentiel d'impact du programme et les limites rencontrées dans sa mise en œuvre.

L'analyse des entretiens met en évidence des **modalités d'accès au programme majoritairement informelles et relationnelles.** La plupart des participant·es ont directement connu la formation d'arbitrage par leur participation aux activités de Kabubu.

La majorité des participant·es ont pris connaissance du programme par une **prise de contact ou une mise en avant sur les groupes de communication de l'association**. Certains ont aussi découvert la formation par le bouche à oreille.

Ainsi, il semble que la communication dans les groupes Whatsapp de la communauté Kabubu et la présentation du programme aux participant·es aux activités football semble, à ce jour, être le **moyen le plus efficace pour toucher un public volontaire.**



ATTENTES ET MOTIVATIONS

Les attentes et motivations des participant.e.s apparaissent à la fois **plurielles, évolutives et fortement ancrées dans leurs trajectoires de vie.**

La première motivation déclarée repose sur un attachement profond au football, présent chez l'ensemble des participant·es. Ce lien est souvent ancien, construit dès l'enfance, et constitue un élément structurant de leur identité. Ainsi, **l'arbitrage est perçu comme une prolongation du parcours sportif et un moyen de rester impliqué dans le football** lorsque la pratique en tant que joueur devient moins accessible du fait de l'âge ou du niveau. En effet, pour plusieurs participant·es, l'arbitrage **permet de rester "au coeur du jeu" en conservant un rôle actif et reconnu.**

> **« Je me suis dit : « Bon, pourquoi pas ? ». Vu que j'avais arrêté le foot en club, ça me plairait bien d'arbitrer. Je me suis inscrit et j'ai passé la formation au district 75 »**

L'arbitrage apparaît comme une forme de reconversion sportive. Certain·es participant·es expriment clairement le fait qu'une carrière de joueur professionnel n'est plus envisageable, mais qu'ils souhaitent malgré tout continuer à évoluer dans cet univers. Ils **envisagent pour certain.e.s un avenir dans l'arbitrage qu'ils n'espèrent plus en tant que joueur.**



À cette passion du football, souvent première dans la motivation des participant·es, on peut voir que **l'aspect financier peut constituer, pour certain, un levier important.** Si cet aspect n'est jamais l'unique motivation, il en est une forme.

En effet, pour certain, l'arbitrage est identifié comme une forme de **revenus complémentaires**, pertinente pour des personnes en situation de précarité ou d'instabilité professionnelle.

Enfin, plusieurs participant.e.s mettent en avant des motivations plus individuelles comme **l'envie de relever un défi, l'attrait pour les fonctions de leadership et de décision** ou le moyen d'apprendre les règles du football. L'arbitrage est alors perçu comme un espace d'apprentissage et de transformation personnelle.

> **« Parce que quand on joue au foot, il y a beaucoup de fautes. L'arbitre doit gérer le match et il a toujours du stress. J'aimerais améliorer ça et apporter quelque chose. »**

En effet, pour certains participant·es, l'arbitrage représente un **moyen concret de s'inscrire ou dans la société française** ou dans le champ sportif, en participant à une activité reconnue et structurée mais aussi en rencontrant de nouvelles personnes et s'ouvrant de nouvelles perspectives.

> **« Ça me permettait de m'intégrer encore plus, d'être avec des français au quotidien et de voir comment ils vivent. C'était un moyen pour moi de m'intégrer dans la société française. »**

« C'était juste le fait de vouloir un peu participer à mon intégration en France. Comme le football, je ne pouvais pas pratiquer, à travers l'arbitrage, je pourrais apporter mon intégration et mon soutien à Lyon. Je m'investis beaucoup dans le monde associatif. Et j'ai vu qu'il manquait beaucoup d'arbitres, il y avait un manque par rapport à ça. »

Ainsi, nous pouvons voir que les motivations mises en avant par les répondants sont variées. Si l'envie de rester en lien avec le football reste structurante pour la grande majorité d'entre eux, **des motivations matérielles, relationnelles ou professionnelles peuvent s'y ajouter.**

Ces motivations sont souvent liées aux parcours des participant.e.s et apparaissent comme des points d'entrée pertinents dans la promotion du programme pour les futurs promotions.



COMPÉTENCES DÉVELOPPÉES

L'analyse des entretiens met en évidence un **impact significatif de la formation sur le développement de compétences**, à la fois techniques et psychosociales.

La formation permet avant tout une **appropriation structurée des lois du jeu, souvent perçues comme complexes et partiellement maîtrisées en amont**. Les participant.e.s soulignent une meilleure compréhension des règles, la découverte de situations spécifiques souvent méconnues et une clarification des décisions arbitrales.

Cette connaissance constitue un socle de légitimité indispensable à l'exercice de l'arbitrage. Elle permet aux participant.e.s de **se sentir plus sûrs d'eux dans leurs décisions et de justifier leurs choix.**

> **« Grâce à la formation, j'ai confiance en moi quand je prends des décisions. Avant, quand on ne connaît pas, on ne va pas être sûr. Mais quand tu sais, t'as appris et t'appliques, tu seras sûr, que ce soit sur le terrain ou d'autres choses. »**

Au-delà du football, plusieurs participant.e.s établissent un **parallèle avec la vie quotidienne, en évoquant un renforcement du rapport à la règle et au cadre (respect des normes, compréhension des limites).**

La formation contribue au développement de compétences opérationnelles directement mobilisables sur le terrain, mais aussi en dehors. Parmi elles, certains évoquent **la prise de décision rapide malgré la pression, la gestion des conflits, la lecture du jeu et l'anticipation ou la rédaction de rapport nécessitant rigueur et précision**.

Ces compétences sont d'autant plus consolidées lorsqu'elles sont mises en pratique lors de matchs réels. Les participant·es ayant arbitré régulièrement témoignent d'une **progression rapide, notamment en termes d'aisance et d'efficacité**. Cependant, un consensus se dégage sur le fait que la formation gagnerait à proposer davantage de mises en situation concrètes, afin de renforcer cette dimension pratique.

L'un des impacts les plus marquants concerne la transformation de la posture individuelle. L'arbitrage implique de prendre des décisions parfois contestables, de s'imposer face à un groupe en assumant ses choix. Ces exigences favorisent, selon les participant·es interrogé·es, **le développement de la confiance en soi et la capacité à s'affirmer.**

Toutefois, cet impact varie selon les profils. Les participant·es plus âgé·es ou ayant déjà une forte confiance en eux perçoivent moins cet effet, le considérant davantage comme **un renforcement que comme une transformation**. Ces derniers pensent tout de même que l'effet peut être important chez ceux qui commencent l'arbitrage tôt.

> **"Si je peux réussir ce test d'adaptation en France, je peux réussir autant de tests que je veux. À mon âge, j'avais presque 39 ans. Et il y avait des gens moins jeunes que moi qui physiquement sont plus aptes, mais qui n'étaient pas aussi concentrés peut-être que moi. Je me dis que je peux faire beaucoup de choses. Côté mental, j'avais besoin de ce mental-là parce que j'étais presque au fond du trou à ce moment-là. La formation m'a un peu revigorée."**

La formation et la pratique de **l'arbitrage contribuent également à une meilleure gestion du stress**. Les participant.e.s apprennent à rester calmes face à la pression, gérer les critiques et les contestations et prendre du recul par rapport aux situations conflictuelles. Cette compétence est particulièrement valorisée, car elle est directement transférable à d'autres contextes. Par ailleurs, pour certain·es participant·es, l'arbitrage constitue aussi un exutoire, permettant de canaliser le stress lié à leur situation de vie.

> **« Aujourd'hui, je n'ai plus de stress si j'ai un match. Parce que j'ai confiance en moi. Je sais que c'est moi qui décide. [...] Grâce à cet arbitrage, j'ai le courage de m'exprimer. »**

> **« Avant, j'avais peur et j'avais du stress. Mais les arbitres formateurs nous ont expliqué comment enlever ce stress après les premiers matchs. Maintenant j'ai confiance, je pourrais arbitrer tous les jours. »**

Au-delà des compétences spécifiques à l'arbitrage, la formation favorise le développement de compétences plus larges : **discipline et rigueur (ponctualité, respect des consignes), sens des responsabilités, capacité à travailler en équipe, adaptabilité**. Ces compétences sont fréquemment mentionnées comme valorisables dans le cadre professionnel, notamment sur le CV.

Certain·es participant·es soulignent que le statut d'arbitre renvoie une **image positive auprès des employeurs** (fiabilité, autorité, capacité à gérer des situations complexes).

« Quand un recruteur voit « arbitre » dans les intérêts sur un CV, il sent directement que c'est quelqu'un capable de gérer un groupe. J'ai quand même jugé 22 personnes pendant 90 minutes, c'est pas rien. On sait que c'est quelqu'un de discipliné qui a l'esprit d'équipe.”

« Sur mon CV je mets l'arbitrage. Ça m'a aidé parce qu'ils se sont dit : comme il est arbitre, il ne va pas avoir des problèmes avec nous. Ça m'a donné beaucoup de points sur ça. Au niveau de mon travail aussi, quand il voit l'arbitre sur mon CV, il me dit bah lui c'est arbitre donc il va respecter ce qu'on va lui dire. Là où je travaille actuellement, il n'y a pas eu beaucoup de discussion sur la disponibilité ou la qualité, parce qu'un arbitre quand il a un match, il est à l'heure, il ne va pas s'absenter ou faire n'importe quoi.”

“Un ami a été accepté à l'université en partie grâce à sa formation d'arbitrage et son bénévolat avec Kabubu. Ça valorise beaucoup le CV. Ça donne plus de chances pour la faculté ou d'autres domaines professionnels.”

L'impact sur la vie professionnelle est variable mais réel. Certain.e.s participant·es expliquent que la formation leur a permis de **développer un réseau et notamment d'accéder à l'emploi via les rencontres réalisées.**

> **"J'ai rencontré un arbitre une fois. On est restés en contact pour parler arbitrage et aussi pour trouver un travail. Il travaillait chez McDo et m'a dit que je pouvais y postuler. Finalement ça fait 5 mois que j'y travaille grâce à lui."**

Pour les participant·es non francophones, la formation constitue également un **espace d'apprentissage du français,** notamment à l'oral. En effet, arbitrer demande de communiquer avec les joueurs, d'**utiliser un vocabulaire spécifique et parfois de rédiger des rapports écrits**.

> **"Ca m'a beaucoup aidé parce que ça m'a obligé à parler tout le temps. On sait que pour apprendre une langue, si tu ne parles pas, tu n'apprends pas. Tu peux étudier plusieurs livres, mais si tu ne parles pas, tu n'apprends rien."**

Enfin, l'un des impacts majeurs de la formation réside dans la **création et le renforcement du lien social**, particulièrement significatif au regard des situations d'isolement vécues par une partie des participant·es. **La formation constitue avant tout un espace de rencontre.** Les participant.e.s évoquent la création de nouvelles relations, principalement avec d'autres arbitres, mais aussi avec les encadrants.

Ces liens peuvent prendre différentes formes allant des simples connaissances issues de la formation **aux relations plus durables avec les membres de Kabubu ou des échanges réguliers avec des participant·es à la formation.** Toutefois, l'intensité de ces relations varie. Si certains participant.e.s développent un réseau actif, d'autres décrivent des liens plus limités, souvent cantonnés aux temps de formation ou aux rencontres sur les terrains.

L'arbitrage favorise également la continuité du lien social au-delà de la formation. Les participant·es évoquent des **échanges pour préparer les matchs, des discussions post-match** (débriefs, retours d'expérience) ou encore des contacts réguliers entre arbitres. Ces interactions contribuent à structurer une communauté de pratique, dans laquelle les participant.e.s peuvent **s'entraider et progresser collectivement mais aussi se retrouver et créer du lien social.**

> **« Ca m'a apporté la joie, le sourire. Parce que je fais des nouvelles rencontres. »**

> **« J'ai rencontré des gens et on a échangé nos numéros. Quand j'ai une difficulté, j'appelle, ou alors mes amis m'appellent pour faire les rapports ensemble quand on a fait un match à trois. Avec Kabubu, j'ai trouvé des amis qui sont arbitres. »**

Ainsi, la formation génère un impact fort en termes de compétences, de développement de compétences psycho-sociales et des effets sur la vie personnelle comme professionnelle, **tout en permettant de créer du lien social.**

RAPPORT À L'ARBITRAGE

La vision de l'arbitrage et la motivation à continuer

L'un des autres effets intéressant de la formation réside dans la **transformation du regard porté sur l'arbitrage**. Avant leur entrée dans le dispositif, une grande partie des participant.e.s adoptaient une posture de joueurs ou de spectateurs, souvent critique vis-à-vis des arbitres. Ces derniers étaient perçus comme responsables des erreurs de jeu, parfois jugés incompétents ou injustes.

> **« Honnêtement, quand tu as été joueur, tu as toujours l'impression que les arbitres ne sont pas à la hauteur et ne font pas bien leur boulot. Mais quand tu te mets dans leur peau, tu vois la chose autrement. C'est un métier qu'il faut respecter. On oublie souvent que tout le monde peut se tromper »**

L'expérience de la formation, et surtout la confrontation à la pratique, **provoque un renversement de perspective**. En se retrouvant eux-mêmes en position d'arbitre, les participant.e.s prennent conscience de la complexité du rôle : nécessité de prendre des **décisions rapides, gestion simultanée de multiples acteurs** (joueurs, entraîneurs, public), pression constante et impossibilité de revenir sur certaines décisions.

> **C'est un métier difficile. C'est un travail qui mérite le respect. Si tu n'as jamais fait ce travail, tu ne peux pas lui donner sa vraie valeur.**

Ce changement de posture produit plusieurs effets. D'abord, certain·es évoquent une **déconstruction des jugements initiaux** : ils reconnaissent que l'erreur peur faire partie de l'arbitrage et qu'elles sont plus souvent liées aux conditions d'exercices qu'à de l'incompétence. Aussi, certain.e.s mettent en avant un regard plus positif sur le rôle d'arbitre, qu'ils perçoivent comme une fonction exigeante nécessitant de nombreuses compétences (physique, technique...). **Ce changement de regard à un impact sur leur posture en tant que joueur.**

Pour certains, ce changement se traduit aussi dans leur posture de spectateurs. Ils vont adapter un regard moins critique vis-à vis des arbitres lors des matchs professionnels et **vont parfois regarder un match pour en analyser l'arbitrage avant de le regarder pour le jeu**.

> **« Elle m'a appris à ne pas juger les autres. Avant je jugeais beaucoup les arbitres, mais en étant à leur place j'ai vu que c'était très compliqué. Quand tu siffles c'est fini, tu ne peux plus rien faire même si tu penses avoir mal sifflé après. Dans la vie, il ne faut pas juger si on n'a pas l'expérience de la chose. »**



La motivation à poursuivre l'arbitrage apparaît globalement élevée, mais elle se décline selon différentes modalités.

Pour une partie des participant·es, l'arbitrage devient une activité durable, intégrée dans leur quotidien. Ils y trouvent à la fois du plaisir, et **un moyen de continuer une activité physique**.

Cette motivation est **renforcée par les retours positifs reçus** (félicitations de joueurs ou d'entraîneurs), qui contribuent à légitimer leur engagement.

> **Bien sûr. Le ressenti après avoir arbitré, quand les joueurs te disent « bien joué arbitre », ça valorise et ça fait chaud au cœur. »**

D'autres envisagent l'arbitrage comme une **activité complémentaire, compatible avec une insertion professionnelle** ou des contraintes personnelles. Dans ce cas, la motivation repose davantage sur les bénéfices secondaires : **revenu d'appoint, maintien d'un lien avec le sport, sociabilité.**

On observe également des formes de projection plus ambitieuses, bien que minoritaires : volonté d'évoluer vers des niveaux supérieurs, parfois même jusqu'à la fonction d'arbitre international ou le désir de transmettre à leur tour les compétences acquises en formant de futurs arbitres, notamment dans les **inteventions de l'association Kabubu auprès des jeunes pendant les stages de football.**

> **« Si une opportunité se présente pour travailler dans l'arbitrage à plein temps, je serais le premier candidat."**

FREINS ET DIFFICULTÉS

Les entretiens mettent en lumière plusieurs freins, l'un d'eux est la **maîtrise de la langue.** Pour les participant·es non francophones ou en cours d'apprentissage, la gestion des situations de conflit sur le terrain ou la rédaction des rapports constitue un défi majeur. Cette difficulté est particulièrement marquée dans les moments de tension (contestations, altercations), où la précision du langage est essentielle. Cependant, certains mettent en avant le fait que **ces difficultés ont aussi été l'occasion de créer du lien, un participant explique notamment qu'il retrouve d'autres arbitres pour travailler ensemble leurs rapports.**

> **« C'était bien, mais j'ai rencontré des difficultés avec la langue. Surtout pendant la pratique sur le terrain, pour gérer les conflits ou les bagarres. Ce n'était pas facile de réagir directement en français. »**

Le stress constitue un autre frein important, **notamment au début de la pratique**. Il est lié à plusieurs facteurs : peur de l'erreur, crainte du jugement, pression liée à la prise de décision.

Ce stress peut être accentué par un sentiment d'illégitimité, en particulier chez les participant.e.s qui se perçoivent comme « différents » (étrangers, débutants, seuls dans leur situation). Mais, pour la plupart cette barrière diminue avec la pratique et cette amélioration peut se transposer aussi dans la vie quotidienne.

Enfin, certaines difficultés sont liées aux **exigences physiques de l'activité**. Les tests physiques, jugés parfois élevés, peuvent constituer un obstacle, en particulier pour les personnes plus âgées ou en reprise d'activité sportive.

Si la formation est globalement **perçue de manière très positive**, plusieurs limites sont identifiées de manière récurrente.

La principale concerne le format de la formation, **jugé trop court et trop intensif.** Le condensé des apprentissages sur un nombre limité de jours rend l'assimilation ou la disponibilité parfois difficile. La durée des journées est également mentionnée comme un point de difficulté. Des **journées longues et denses** peuvent entraîner de la fatigue, notamment pour des personnes ayant déjà des contraintes personnelles ou professionnelles.

Aussi, de nombreux participant·es soulignent un manque de pratique. Bien que la formation comporte des mises en situation, celles-ci sont jugées insuffisantes pour préparer pleinement aux conditions réelles d'arbitrage.

Certains pensent pertinent **d'augmenter le nombre d'exercices pratiques ou d'introduire davantage de simulations de match.**

> **« C'était bien côté théorique, mais côté pratique, il en manquait un peu. Lors de la formation, j'ai proposé de faire des petits matchs où chacun passe arbitre à tour de rôle pour mieux se former. »**

D'autres limites plus spécifiques apparaissent. Elles sont liées aux conditions spécifiques de certains participant.e.s et concernent, pour certain.e.s, la **difficulté des tests physiques ou la difficulté des tests théoriques** du fait de leur niveau de français.

Malgré ces éléments, il est important de souligner que la **qualité de l'encadrement et de la pédagogie** est unanimement reconnue comme un point fort du programme.

Les freins les plus déterminants ne relèvent pas uniquement de la formation, mais des conditions de vie des participant·es.

La **situation administrative constitue un obstacle majeur**. L'attente de régularisation, les problèmes de licence ou les démarches administratives complexes limitent l'accès aux matchs et interrompent parfois la dynamique engagée pendant la formation, éloignant, un temps, les participant.e.s de l'arbitrage.

> **Cette année, je n'ai pas arbitré de match parce que je n'ai pas renouvelé ma licence à cause de mes papiers administratifs. Comme je venais d'avoir mes papiers, il fallait faire beaucoup de choses. J'ai arbitré deux ou trois matchs, après j'ai eu une blessure et j'ai dû laisser le sport un moment. J'attends d'être stable.**

Les contraintes professionnelles jouent également un rôle important. Pour les participant.e.s en emploi ou en recherche d'emploi, il peut être **difficile de concilier les horaires d'arbitrage (souvent le week-end ou en soirée) avec leurs obligations.**

Les **contraintes familiales, notamment pour les personnes ayant des enfants** (principalement évoquées par une femme) , réduisent également la disponibilité pour arbitrer régulièrement.

Les **problèmes de mobilité** constituent un frein concret mais significatif : déplacements longs, accès difficile à certains terrains, coût ou complexité des transports.

Enfin, des éléments plus ponctuels mais non négligeables interviennent, tels que les **blessures, la fatigue ou la maternité**. Ils touchent notamment des personnes contraintes à des horaires de travail larges, avec un travail parfois en soirée ou le week-end.

> **Mais seulement, c'est ce qui me fatigue un peu. C'est les matchs du soir. C'est les matchs du soir. De fois, j'ai terminé à 23 heures et pour rentrer chez moi en transport, il faut 2 heures. Des fois, 3 heures”**

L’ensemble de ces obstacles contribue à une discontinuité dans la pratique, **qui limite l’impact à long terme de la formation**. Ainsi, même lorsque la motivation est présente, elle ne se traduit pas toujours par un engagement durable dans l’arbitrage. Indépendante de la formation d'arbitre, elle **repose sur les conditions matérielles d'existence, parfois précaires.**



CONCLUSION

L'analyse de l'impact du programme de formation à l'arbitrage met en évidence des **effets globalement positifs et multidimensionnels, tant sur le plan individuel que social.**

Tout d'abord, la formation répond à un besoin réel chez les participant·es, en s'appuyant sur un fort intérêt pour le football et en proposant une **activité à la fois structurante, valorisante et accessible**. Elle constitue un levier pertinent pour mobiliser un public ayant eu un parcours d'exil, souvent confronté à des parcours marqués par l'instabilité et les ruptures.

Sur le plan des apprentissages, le programme permet le développement de compétences variées. Au-delà de l'acquisition des règles et des techniques d'arbitrage, les participant.e.s **développent des compétences transversales** essentielles : prise de décision, gestion du stress, affirmation de soi, rigueur ou encore sens des responsabilités. Ces acquis dépassent le cadre sportif et trouvent des résonances dans d'autres sphères de la vie, notamment professionnelle.

L'impact est également significatif en matière de confiance en soi et de posture. Pour une partie des participant.e.s, **l'arbitrage constitue un véritable espace de transformation**, favorisant l'affirmation personnelle et la capacité à s'imposer dans un cadre collectif.

Par ailleurs, la formation contribue à une évolution du regard porté sur l'arbitrage, désormais perçu comme une **activité exigeante, légitime et porteuse de valeurs.**

> **« C'est bien parce qu'ils ne forment pas seulement les arbitres, mais ils forment les gens. J'ai surtout aimé les leçons pratiques sur le terrain parce qu'on jouait beaucoup. Et l'entourage, les autres collègues avec qui on a fait la formation, c'était très bien. »**

Le programme joue également un **rôle important en termes de lien social et d'intégration**. Il permet de rompre l'isolement, de créer des relations et de s'inscrire dans un collectif. Dans certains cas, ces interactions débouchent sur des opportunités concrètes, notamment en matière d'insertion professionnelle.

Cependant, l'étude met également en lumière un certain nombre de limites et de freins. D'une part, le format de la formation (court et intensif) et le manque de pratique peuvent limiter l'appropriation des compétences. D'autre part, les conditions de vie des participant·es, notamment les contraintes administratives, professionnelles ou familiales, constituent des obstacles majeurs à la mise en pratique régulière de l'arbitrage. Ces éléments soulignent que l'impact du programme, bien que réel, reste fortement dépendant de facteurs externes. La **continuité dans la pratique apparaît comme un enjeu central** pour consolider les acquis et inscrire les effets dans la durée.

Ainsi, le **programme de formation à l'arbitrage se révèle être un outil pertinent d'accompagnement et de valorisation des publics en situation d'exil**, combinant apprentissage technique, développement personnel et intégration sociale. Son potentiel pourrait toutefois être renforcé par des ajustements visant à favoriser la pratique, l'accompagnement dans la durée pour permettre de lever les contraintes spécifiques des participant·es.